

Suzanne Santiago

Centre international de l'ISSN

LES NUMÉROTATIONS INTERNATIONALES NORMALISÉES

LES NORMES ont pour objectif de favoriser la production et les échanges sur la base de règles consensuelles régissant les pratiques des partenaires concernés. Au-delà du consensus sur les principes, certaines normes internationales requièrent pour leur mise en application la création et la mise à jour permanente d'outils communs (listes de codes, d'identificateurs, etc.) garantissant leur bonne utilisation.

En 1992, dans l'ensemble des domaines couverts par la normalisation internationale (8 651 normes), il y avait 34 normes sous la responsabilité opérationnelle de vingt « autorités de mise à jour et organismes d'enregistrement » désignés par l'ISO.

Une identification, des organismes

Dans le domaine qui nous intéresse, la documentation, on pourrait citer les codes pour la représentation des noms de pays ou de langues. On a choisi de présenter ici les numérotations internationales normalisées puisque la France héberge l'organisme d'enregistrement de l'ISSN (*International Standard Serial Number*) depuis sa création au début des années 70.

Les numéros internationaux normalisés sont des codes représentant une publication en quelques caractères, de façon unique. Sans ces numérotations, l'identification d'une publica-

tion nécessite un nombre d'informations textuelles (titre, éditeur, lieu et année d'édition...) qui ne garantissent pas toujours la levée des ambiguïtés, posent parfois des problèmes de compréhension (langue, alphabet...) et impliquent dans tous les cas un message assez long.

Cette identification concise et sans ambiguïté favorise toutes les opérations associées à la publication : accès aux catalogues, contrôle des acquisitions, mise à jour des états de collections, gestion du prêt entre bibliothèques, gestion de droits, transactions commerciales...

Les exemples d'utilisation de l'ISBN (*International Standard Book Number*), ISSN, ISRC (*International Standard Recording Code*) se multiplient avec l'augmentation de la production, le développement des systèmes informatisés et des échanges entre partenaires du monde de l'information : de bibliothèques à bibliothèques, de bibliothèques à distributeurs, de distributeurs à éditeurs...

L'ISBN et l'ISSN ont vu le jour il y a plus de vingt ans. Ils ont fait la preuve de leurs avantages puisque le concept s'est étendu à de nouveaux domaines d'application : enregistrements sonores (ISRC), musique imprimée (ISMN, *International Standard Music Number*) et rapports techniques (ISRN, *International Standard Recording Number*).

Pour répondre à leur objectif, ces numérotations se doivent d'être universellement appliquées. Elles sup-

posent une infrastructure garantissant l'enregistrement cohérent de toutes les publications ou de tous les producteurs. L'attribution des numéros se fait à deux niveaux : un organisme international garant de l'unicité, de la cohérence et de la disponibilité de l'information créée ; des organismes nationaux ou régionaux effectuant l'enregistrement systématique dans les meilleures conditions d'information et de compétence pour leur territoire, et renvoyant les données ainsi créées vers la base internationale.

Ainsi, dans le cas de l'ISSN, le Centre international situé à Paris crée et maintient les moyens de fonctionnement du réseau : travaux de normalisation, règles communes, outils de travail, création de nouveaux centres, promotion du système. Il gère l'attribution des blocs uniques d'ISSN attribués à chaque centre national. Il reçoit, traite, contrôle les attributions d'ISSN faites dans le monde et les met à disposition de l'ensemble de la communauté sous la forme d'un registre de tous les ISSN attribués existant sous trois formats (microfiches, bandes, CD-ROM), mis à jour trimestriellement. Ce registre contient actuellement 640 000 notices correspondant chacune à un ISSN et une publication uniques. Environ 50 000 nouvelles attributions d'ISSN sont effectuées chaque année.

Cette description, très schématique, du fonctionnement général de l'ISSN se retrouve, selon des modalités variées, dans les autres secteurs

concernés. Dans le cas de l'ISBN par exemple, le fichier de référence est celui des préfixes d'éditeur, chaque éditeur étant ensuite responsable de la numérotation des publications elles-mêmes. Le schéma de fonctionnement est similaire : les agences nationales de l'ISBN enregistrent les éditeurs et leur attribuent un préfixe ISBN unique, puis renvoient l'information à l'agence internationale qui contrôle l'unicité et la cohérence de l'ensemble des préfixes attribués dans le monde. L'édition 1992-1993 du *Publishers' International ISBN Directory* recense 219 000 éditeurs ayant un préfixe ISBN, dont 17 000 nouvelles attributions en un an.

Les actions

En contrepartie du succès, la pression sur les systèmes s'accroît à mesure qu'augmente leur utilisation. D'une part, quantitativement, le nombre de centres participants, celui des publications ou de producteurs enregistrés, et donc la taille des bases de données

de référence nécessitent des moyens toujours accrus. D'autre part, qualitativement, il s'agit de s'adapter aux évolutions d'un monde professionnel en mutation : traitement ou mise à disposition des données (formats d'échange, nouveaux supports) ; suivi de la production elle-même (émergence des publications électroniques par exemple) ; plus généralement, évolution des pratiques professionnelles (catalogage, normalisation, code-barres...) afin de répondre aux besoins d'utilisateurs tous convaincus de la nécessité d'un identificateur commun mais ayant des besoins différents, si ce n'est parfois contradictoires.

Dans le cadre de l'ISO, ces organismes ont une liaison permanente avec le TC46 (Comité technique 46), présentent des rapports d'activité à chacune de ses réunions plénières, impulsent les révisions des normes dont ils ont la responsabilité opérationnelle et participent très fréquemment, à titre d'experts, à d'autres travaux de normalisation. Ainsi, l'ISSN,

en tant qu'utilisateur international de taille, est une plateforme de débat et de test pour des questions touchant aux codes pays ou langues, translittération, codage de caractères... Le Centre international est aussi l'organisme d'enregistrement de la norme ISO 4 : « Abréviations de mots de titre », activité rendue possible par la très large couverture géographique et linguistique du *Registre*. Plus généralement, il agit directement mais sans droit de vote auprès de l'ISO et par le biais de ses centres nationaux, eux-mêmes impliqués dans le cadre des agences nationales de normalisation.

Juillet 1993

Organismes d'enregistrement

OPÉRATIONNELS

ISO 2108 : 1992

Information and documentation - International Standard Book Number (ISBN)
Information et documentation - Système international pour la numérotation des livres (ISBN)

Organisme

d'enregistrement

Internationale ISBN-Agentur
Staatsbibliothek
Preußischer Kulturbesitz
Postdamer Straße 33
D-1000 Berlin 30
Allemagne
TP : 49 30 266 24 98
TF : 49 30 266 28 14
TX 18 31 60 STAAB D

ISO 3297 : 1986

Documentation - International Standard Serial Number (ISSN)
Documentation - Numérotation internationale

normalisée des publications en série (ISSN)

Organisme

d'enregistrement

Centre national de l'ISSN
20 rue Bachaumont
F-75002 Paris
France
TP : 33 1 42 36 73 81
TF : 33 1 40 26 32 43
TX 68 00 47 serials f

ISO 3901 : 1986

Documentation - International Standard Recording Code (ISRC)
Documentaton - code international normalisé des enregistrements (ISRC)

Organisme

d'enregistrement

IFPI Secretariat
54 Regent Street
London W1R 5PJ
Royaume-Uni
TP : 44 1 434 35 20
TF : 44 1 439 91 66
TX 91 90 44 ifpi g

EN COURS

ISMN/DIS 10957

Information and documentation - International Standard Music Number (ISMN)

Information et documentation - Numéro international normalisé de la musique (ISMN)

Organisme

d'enregistrement

voir Internationale ISBN-Agentur

ISRN/DIS 10444

Information and documentation - International Standard Recording Number (ISRN)

Information et documentation - Numéro international normalisé des rapports techniques (ISRN)

Organisme

d'enregistrement

Pas encore désigné

Liste des normes ISO et AFNOR

ISO 4 : 1984

Documentation - Règles pour l'abréviation des mots dans les titres et des titres des publications

ISO 2108 : 1992

Information et documentation - Système international pour la numérotation des livres (ISBN)

NF ISO 2108

(Z 41-101)

ISO 3297 : 1986

Documentation - Numérotation internationale normalisée des publications en série (ISSN)

NF ISO 3297

(Z 41-100)

ISO 3901 : 1986

Documentation - Code international normalisé des enregistrements (ISRC)

ISO 9115 : 1987

Documentation - Identification bibliographique (Biblid) des contributions dans les publications en série et les livres

NF ISO 9115

(Z 41-110)

ISO/DIS 10444

ISRN - Numéro de rapport

EP* jusqu'au 20 janvier 1992 (Z 41-102)

ISO/DIS 10957

ISMN - Numéro international normalisé de la musique (ISMN)

EP* jusqu'au 5 juin 1992 (Z 41-103)

* EP = Enquête probatoire